6ème dimanche du temps ordinaire

6ème dimanche du temps ordinaire– année A- 12 février 2023

Lectures : Si 15,15-20 Ps 118 1 Co 2,6-10 Mt 5,17-37

Homélie

Jésus n'est pas venu abolir la loi mais l'accomplir. Je crois qu'on peut comprendre cette expression « accomplir la loi » de la manière suivante : lui donner tout son sens, retrouver sa raison d'être… Certains Pharisiens avaient fait de la stricte observation de la loi juive une justification, une sanctification : « je pratique, je fais ma prière trois fois par jour, je jeûne, je fais l'aumône, je ne mange pas ce qui est défendu, je ne me déplace pas le jour du sabbat… donc je suis irréprochable aux yeux de Dieu, je suis un bon croyant ! » Jésus leur répond : « malheureux es-tu parce que tu n'as pas vu l'affamé à ta porte, parce que tu n'as pas secouru le blessé au bord du chemin, parce que tu n'as pas consolé l'éprouvé, parce que tu n'as pas pratiqué la simple justice… C'est moi que tu as ignoré ! Malheureux es-tu ! »

Jésus met ainsi les principes de la religion au service de l'homme, et non pas l'homme au service de la religion ! Il nous veut libres, et capables de discerner ce qui est préférable. C'est un appel constant à notre intelligence, à notre capacité à choisir ce qui nous semblera le meilleur. Jésus nous demande ainsi de fuir toute colère, d'éviter toute convoitise, de ne pas engager de promesses que nous ne saurions tenir ! Il pourrait allonger la liste… de tout ce qui nous diminue, de tout ce qui nous éloigne de lui et de nos frères…mais il nous aime trop pour nous dicter une conduite, pour nous prescrire ce que nous devons faire ! La plupart des

commandements sont sous une forme négative : ne fais pas ci, ne fais pas cà… Le christianisme n’est pas un code de bonne conduite, de stricte observance ! Il est une vie à sa ressemblance.

Alors là, il est un point qui mérite toute notre attention ! A l’approche de sa Passion, d’une mort injuste qu’il savait inéluctable, le Christ a redoublé de prière adressée à son Père… « Père si c’est possible, que cette coupe s’éloigne de moi… ! » Parmi nous certains se sentent ainsi exposés, à une grande souffrance, à un vieillissement, à l’approche de la mort. Il ne s’agit pas pour eux d’offrir leur souffrance comme si la souffrance pouvait être agréable à Dieu, comme si elle pouvait leur obtenir des mérites ! Il s’agit de la porter courageusement en lui demandant son aide, en lui demandant de les aider à la supporter. **Dieu n’aime pas nous voir souffrir** mais il est prêt à se tenir à nos côtés, à nous soutenir, à nous encourager. C’est comme s’il nous disait : « moi aussi je suis passé par là ! Courage mon fils, courage ma fille. Tu es plus fort que le mal qui te secoue ! Un jour tu connaîtras le repos, je te le promets ! »

C’est ce que certains ici présents ont demandé à accueillir au cours de cette Messe, dans le Sacrement des malades : l’assurance, le signe que Dieu est avec eux dans leur maladie. Nous allons donc tout de suite donner ce sacrement à ces 6 personnes ici présentes, et ce soir à deux autres au cours de la Messe qui prend son temps. C’est un Sacrement qui se donne par deux gestes l’imposition des mains, en signe de la protection que Dieu accorde à ces personnes, et l’onction d’huile sainte sur le front et au creux des paumes, comme gage de force, de courage, au sein de l’épreuve. Nous les accompagnons par notre prière.

Georges Cottin sj aidé de quelques volontaires

Annonce pour les fleurs

Il y a quelques jours nous avions lancé un appel pour un ou deux bricoleurs bénévoles. Nous avons été pleinement exaucés puisque **trois** se sont proposés et surtout tout de suite mis à l'oeuvre avec compétence ! J'ose aujourd'hui lancer un nouvel appel. Il s'agit des **fleurs**. Deux personnes fleurissent l'église chaque semaine, avec goût et efficacité, mais tous les dimanches, c'est un peu lourd pour elles. Elles souhaiteraient alterner avec une autre équipe de deux. Les fleurs sont payés par la paroisse. Il s'agit de les choisir et de faire des bouquets. Si vous avez du goût pour cela et un peu de temps, merci de vous signaler à Mireille Fraunié !